

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
Tél : 04 75 82 35 79 / 04 75 82 35 45
Ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP

Imprimé à retourner au service DIPER 1^{er} degré **avant le vendredi 27 mars 2026**

Votre dossier médical complet doit être transmis sous pli confidentiel par courrier **avant le vendredi 27 mars 2026** :

Au Service Médico-Social - A l'attention du médecin du personnel - Cité Brunet - BP 1011 – 26015 VALENCE CEDEX

Données personnelles :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel : Portable.....

Situation familiale : Date d'entrée dans l'éducation nationale :

AFFECTATION 2025-2026 :

Enfants à charge (nom- prénom-date de naissance) :

-

-

-

-

Je demande une bonification dans le cadre du mouvement intra-départemental 2026 ; ma situation est la suivante au 1^{er} septembre 2026 :

☐ Je suis bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : RQTH*

☐ Mon conjoint est bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : RQTH*

☐ J'ai un enfant handicapé ou gravement malade

☞ *justificatif à joindre obligatoirement : notification MDPH ou certificat médical détaillé sous pli cacheté*

Fait à.....le.....2026

Signature

Important :

➤ Il vous est conseillé de **vous rapprocher AVANT le 27 mars 2026** du médecin de prévention ou de l'assistante sociale des personnels de la DSDEN de la Drôme au 04 75 82 35 68 pour étude de votre situation.

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone **04.75.82.35.49** du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 12 mars au 5 juin 2026**.

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie professionnelle de type prenom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.